

2009

L'INPES, spontanément, ce sont ses campagnes d'information et de prévention médias qu'on évoque. La grande campagne contre les risques liés à la consommation d'alcool chez les jeunes qui vient d'être primée en est l'illustration. Or, l'Institut exerce aussi d'autres missions moins médiatiques mais aussi essentielles, confiées par la loi.

C'est l'information des professionnels de la santé, de l'éducation, du social et l'élaboration des outils pour leur permettre d'agir. C'est le soutien aux projets et à la recherche.

C'est le déploiement de ses programmes (VIH, alcool, tabac, santé des jeunes et des seniors, plan Alzheimer, contraception, éducation thérapeutique, etc.). C'est l'expertise scientifique grâce à ses études, enquêtes et évaluations. L'INPES doit ainsi développer son rôle de stratège en prévention en élaborant des recommandations dans son champ pour l'aide aux politiques de prévention des pouvoirs publics.

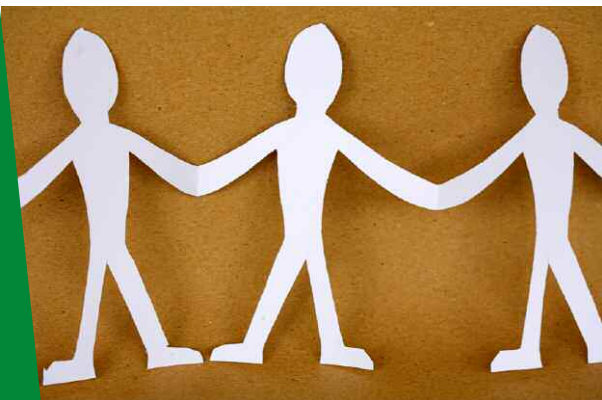
En 2009, l'Institut apportera sa contribution au nouveau paysage sanitaire qui se met en place avec la création des agences régionales de santé. Ainsi, son expertise sera déployée dans ce contexte de régionalisation qui doit renforcer la prévention au plus près des populations avec les acteurs locaux de la prévention, de l'éducation et de la promotion de la santé. Bonne année à tous !

Thanh Le Luong
Directrice générale

Institut National
de Prévention
et d'Éducation
pour la Santé

inpes
www.inpes.sante.fr

ÉVÉNEMENT L'INPES lance deux nouveaux appels à projets



Depuis 2004, l'INPES mène une politique de soutien auprès d'organismes porteurs de projets en synergie avec ses missions. En ce début d'année, l'Institut renouvelle les deux appels à projets consacrés l'un à la prévention du VIH et des IST, l'autre à l'éducation pour la santé et à la promotion de la santé. Au total, l'INPES prévoit une enveloppe de 8,3 millions de subventions pour 2009.

L'appel à projets « Prévention du VIH et des IST »

Cet appel à projets constitue un des axes importants du programme VIH de l'INPES. Il vise à soutenir les associations de proximité, à vocation nationale, dans les quatre champs d'action suivants : maintenir un haut niveau d'information et de prévention en population générale, promouvoir les comportements préventifs dans les populations et zones prioritaires, promouvoir la démarche de dépistage et soutenir les personnes atteintes dans le maintien de leur vie sociale, affective et sexuelle.

Jusqu'alors, cet appel à projets s'inscrivait dans le cadre du programme national 2005-2008 de lutte contre le sida et les IST. L'année 2009 verra l'avènement d'un nouveau programme et constitue donc un moment charnière : l'occasion de dresser le bilan de trois années de soutien.

Depuis 2004, l'INPES octroie 1,2 à 1,3 million d'euros de subventions par an. Le nombre de porteurs financés a légèrement augmenté, passant de 26 en 2004 à 32 en 2008. Cette stabilité traduit une réalité : la constitution d'un groupe d'associations soutenues sur le long terme. L'aide accordée est de l'ordre de 40 000 euros par projet en moyenne.

Depuis trois ans, les actions les plus souvent financées concernent les migrants (37,6 % des subventions), les homosexuels et les Français d'outre-mer (représentant chacun 16 % des montants alloués).

Depuis quelques années, les études en population générale montrent que le VIH est une maladie moins visible et perçue comme moins inquiétante. De fortes inégalités apparaissent, en termes de connaissances, en fonction des générations, du niveau d'éducation et du sexe. De plus, les données épidémiologiques publiées par l'InVS ne présentent aucune amélioration notable entre 2006 et 2007. L'épidémie persiste et certains groupes à risque sont à nouveau plus touchés, notamment les homosexuels.

L'appel à projets « Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé »

Cet appel à projets est destiné à appuyer la mise en œuvre des pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé. Ces plates-formes ressources proposent aux acteurs régionaux des services, des outils, des lieux d'échanges, etc. Pour 2009, l'appel à projets comprend trois volets : régional, interrégional et national. Dans le cadre du volet régional, les projets devront favoriser la fédération des compétences en région et la consolidation des fonctions supports transversales (conseil en méthodologie, évaluation, formation, analyse d'outils d'intervention, appui documentaire... autant d'éléments nécessaires à la réalisation d'actions de proximité), ainsi que la mutualisation et l'optimisation des ressources. Les volets interrégional et national viseront à soutenir des programmes fédérateurs entre plusieurs régions. L'enveloppe allouée est de 7 millions d'euros.



→ Où en est-on avec le VIH ?

Nous estimons à 6 500 environ le nombre de personnes ayant découvert leur séropositivité en 2007. Ce chiffre montre une amélioration : en 2004, on avait comptabilisé 7 500 diagnostics. Cette tendance à la baisse s'explique principalement par la diminution des découvertes de séropositivité chez les personnes originaires d'Afrique subsaharienne. *A contrario*, le nombre d'hommes contaminés par rapports homosexuels a augmenté sur la même période. Malgré l'importance des dispositifs de prévention ciblés, l'épidémie reste donc particulièrement active dans ce groupe. Des disparités se retrouvent aussi au niveau géographique : certaines régions sont plus touchées que d'autres. C'est le cas de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique. L'Île-de-France l'est également : en 2007, elle a totalisé 44 % de l'ensemble des découvertes de séropositivité. Un point positif : la baisse progressive, entre 2003 et 2007, de la proportion de diagnostics tardifs.

→ Pourquoi financer des intervenants de proximité et des associations ?

Les intervenants de proximité et les associations sont des acteurs incontournables pour l'INPES. Ils assurent le prolongement de nos actions, car ils sont au plus proche des populations. L'Institut dessine les grandes orientations avec les associations et les acteurs de proximité sont ceux qui agissent auprès des destinataires

finaux. Leur expérience est précieuse pour saisir au mieux les freins, les obstacles, mais aussi les leviers sur lesquels agir, afin que les personnes puissent véritablement s'inscrire dans une démarche de prévention et de changement de comportements.

→ Actions ciblées ou informations généralistes : quel discours privilégier ?

Les deux dimensions sont importantes. Depuis le début des années 2000, les dispositifs de prévention associent des actions ayant une finalité généraliste à des approches différenciées envers des groupes prioritaires : les homosexuels, les populations étrangères ou migrantes, les habitants des DFA ou les personnes en situation de vulnérabilité (en prison ou faisant commerce du sexe). De forts contrastes entre ces publics impliquent logiquement des stratégies différentes. En effet : quels points communs entre un homosexuel masculin – bien informé, parfaitement intégré socialement et culturellement – et une femme d'Afrique subsaharienne, souvent en situation de précarité sociale et économique ? Toutefois, les actions préventives ciblées ne doivent pas amener les autres catégories de personnes à se croire à l'abri du danger : en fait, il faut veiller à un équilibre constant entre informations générales et discours particuliers.

* Chargée d'études et de recherche à l'INPES.

THÈMA Alerte au monoxyde de carbone

CHAQUE ANNÉE, PRÈS DE 5 000 FRANÇAIS SONT VICTIMES D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ; UNE CENTAINE EN MEURT. CET HIVER, L'INPES ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ONT RENFORCÉ LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION MIS EN PLACE DEPUIS OCTOBRE 2008, AFIN D'ALERTER LA POPULATION SUR LA NÉCESSITÉ D'AÉRER, DE CONTRÔLER LES CHAUDIÈRES ET DE FAIRE RAMONER LES CHEMINÉES.

Asphyxiant, invisible et inodore, le monoxyde de carbone est un gaz qui prend la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure. Une intoxication faible, dite « chronique », entraîne des maux de tête, des nausées, une confusion mentale et de la fatigue. Rapide ou « aiguë », elle déclenche vertiges, perte de connaissance, impotence musculaire, troubles du comportement, coma ou même décès.

DES SOURCES MULTIPLES

Le monoxyde de carbone est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz, fuel, charbon, essence, etc. Les appareils à combustion pouvant en émettre sont nombreux, mais les appareils de chauffage sont le plus souvent en cause. En 2006, sur les 1 682 épisodes d'intoxications signalés auprès du système national de surveillance piloté par l'Institut de veille sanitaire, 1 069 ont eu lieu dans les habitations et 76,9 % se sont produits en automne et en hiver. Chez soi, les nombreux appareils susceptibles d'émettre ce gaz sont les chaudières, les

chauffe-eau et les chauffe-bains à énergie combustible ; les inserts de cheminées, les poêles ; les chauffages d'appoint sollicités en continu. Également en cause : les cuisinières [bois, charbon, gaz], les groupes électrogènes (quand ils ne sont pas placés à l'extérieur), les moteurs automobiles dans les garages et les appareils détournés de leur usage normal (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, etc.).

LES GESTES DE PRÉVENTION

Le premier *Baromètre Santé Environnement* de l'INPES, réalisé en 2007, révèle que les connaissances des Français sur le sujet sont approximatives et que certains comportements à risque persistent, notamment l'utilisation prolongée de chauffages d'appoint. Pourtant, des règles de prévention existent. Il faut, en premier lieu, faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains à énergie combustible, conduits de fumée et de cheminée. Autre réflexe : aérer son logement deux fois par jour pendant 15 minutes, même en hiver,

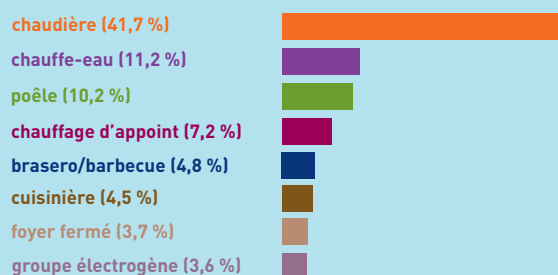
et ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres, ni boucher les sorties d'air. Enfin, les chauffages d'appoint doivent être réservés à un usage ponctuel de courte durée et les groupes électrogènes doivent bien entendu toujours être placés à l'extérieur des locaux.

INFORMER LA POPULATION

L'INPES et le ministère chargé de la santé ont diffusé des [spots radios](#) en octobre, novembre et décembre. En parallèle, un [dépliant d'information](#) et une [affichette](#) ont été envoyés aux professionnels et à tous les relais habituels. Les 20

et 21 décembre, une [annonce presse](#) a également été insérée dans les 61 titres de la presse quotidienne régionale et sera à nouveau publiée en janvier 2009. Par ailleurs, depuis le début de l'année, pour informer la population, le ministère chargé de la santé et l'INPES rediffusent largement les documents d'information vers les 36 000 communes de France (hors Dom-Tom), les pharmacies, ainsi que les loueurs de chauffages d'appoint et de groupes électrogènes. Au sortir de l'hiver, l'INPES évaluera l'ensemble de ce dispositif de prévention. ■

Principaux appareils à l'origine d'intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat (en 2006, en France métropolitaine)



Source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 18 novembre 2008 / n° 44

FOCUS Création de la première chaire de promotion de la santé

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE (EHESP)
ET L'INPES RENFORCENT LEUR COLLABORATION ET VONT
SIGNER UN ACCORD-CADRE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE
2009. OBJECTIF : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ET
DES ACTIONS COMMUNES, DONT UNE CHAIRE DE PROMOTION
DE LA SANTÉ.

Conclu pour une durée de quatre ans, un accord-cadre, scellé dans les prochains mois, formalisera la collaboration existante et fera émerger de nouvelles perspectives.

Ce partenariat se traduira par la mise en œuvre, chaque année, d'un programme d'actions communes, avec en particulier le développement de la formation dans le domaine de l'éducation pour la santé, dont l'éducation thérapeutique, et de la promotion de la santé, et la mise en place d'une chaire INPES de promotion de la santé au sein de l'EHESP.

Cet accord-cadre renforcera la coopération pour l'élaboration de documents de référence en éducation et promotion de la santé. Un partenariat sur les événements permettra de valoriser, notamment à l'international, les connaissances et les pratiques. À titre d'exemples : en avril 2009, l'EHESP participera aux Journées de la prévention 2009 de l'INPES ; en mai, le colloque international *Autoformation et santé publique* sera organisé par l'EHESP avec le soutien de l'Institut.

Enfin, les deux organismes vont travailler plus étroitement sur

la documentation en santé publique. L'INPES a en effet pour mission de mettre en place un réseau national documentaire en éducation et en promotion de la santé au service du grand public, des professionnels et des associations (loi du 4 mai 2002). Ce réseau, nommé Spidoc, doit accueillir le plus grand nombre de producteurs d'informations

documentaires en éducation à la santé. Parmi eux, la Banque de données de santé publique de l'EHESP tient une place centrale. Cet accord-cadre permettra de renforcer les collaborations documentaires déjà existantes entre l'EHESP et l'INPES, avec pour objectif final d'améliorer le service documentaire aux usagers. ■

L'EHESP

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, créé par la loi de santé publique d'août 2004, l'EHESP exerce une double mission. L'École forme les futurs cadres supérieurs français ou étrangers de la santé publique – formation initiale, formation continue et préparation aux concours. Elle mène également des travaux de recherche, aux niveaux national et international, sur la gestion du risque environnemental, l'analyse des politiques sociales et sanitaires, l'organisation des services de santé, etc.

DÉCRYPTAGE Prévenir les infections virales respiratoires

POUR INCITER LA POPULATION À ADOPTER DES ATTITUDES DE PRÉVENTION, L'INPES ET LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ RELANCENT LE DISPOSITIF D'INFORMATION GRAND PUBLIC « ADOPTONS LES GESTES QUI NOUS PROTÈGENT ». PARALLÈLEMENT, L'INSTITUT MET À LA DISPOSITION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DEUX DOCUMENTS DESTINÉS À SENSIBILISER LES PATIENTS.

Comme chaque hiver, les praticiens sont d'ores et déjà confrontés aux premiers cas de grippe saisonnière, de bronchite et de bronchiolite. Pour limiter la propagation des virus responsables de ces maladies, l'adoption de gestes simples est nécessaire. Les professionnels de santé ont la possibilité de sensibiliser leurs patients au lavage des mains, au port du masque, aux mesures de distanciation, etc. Dans ce cadre, en partenariat avec les groupes régionaux d'observation de la grippe (GROG), l'INPES a créé à leur attention deux documents, téléchargeables sur son site. Le premier se présente sous la forme d'une fiche recto verso à remettre au patient, intitulée *Comment se protéger des infections virales respiratoires ?*. Le recto, « Je ne suis pas malade », insiste notamment sur le lavage des mains : des schémas présentent les étapes à respecter. Les enquêtes révèlent, en effet, que le bout des doigts et la face dorsale sont souvent oubliés. La fiche invite à se laver

les mains aussi souvent que possible, particulièrement en rentrant chez soi, après être allé aux toilettes, après tout contact avec un malade, etc. Elle rappelle aussi quelques règles à suivre, comme éviter, si possible, de rendre visite à des personnes souffrantes ou garder ses distances avec ces dernières. Le verso, « Je suis malade », indique les précautions à prendre pour éviter de transmettre l'infection à ses proches. Il récapitule les gestes à respecter comme se couvrir la bouche en cas d'éternuements ou encore utiliser des mouchoirs à usage unique, à jeter dans une poubelle couverte. Le document aborde aussi les réflexes de prévention à adopter : éviter le contact, ne pas partager ses effets personnels ou porter un masque. Les médecins peuvent aussi commander ou télécharger une affiche A4 à apposer dans leur salle d'attente : *Fièvre et toux ? Je porte un masque pour protéger les autres*. ■

La protection des enfants

Avant de s'occuper d'un enfant, et particulièrement d'un bébé, il importe de se laver les mains. Autre réflexe : aérer sa chambre tous les jours. Il faut également éviter d'emmener un nourrisson dans des lieux publics ou fréquentés.

L'apprentissage des gestes

Si on le leur explique de manière pédagogique, les enfants sont capables de comprendre l'intérêt d'adopter les comportements pouvant prévenir des maladies transmises par des microbes : se laver et se sécher les mains correctement, ne pas échanger ses tétines ou ses couverts, se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou qu'on éternue. On peut également leur apprendre à se tenir éloignés des personnes malades.

Le masque chirurgical

En cas de maladie, il constitue un outil efficace pour protéger ses proches, notamment les plus jeunes. Il est fortement conseillé d'en porter un pour s'occuper d'un bébé. L'affiche, conçue par l'INPES, explique comment le positionner correctement. Après s'être lavé les mains, il faut prendre garde à l'attacher efficacement, à bien mouler le haut du masque sur la racine du nez et à abaisser le bas sous le menton. Dès qu'il est mouillé, il est recommandé de le jeter dans une poubelle à couvercle fermé.

EN BREF

► Vaccination, où en êtes-vous ?

La semaine européenne de la vaccination 2009 se tiendra du 20 au 26 avril. En France, un département (Finistère) et dix-neuf régions (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Corse, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Martinique, Midi-Pyrénées, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes) se mobilisent. Dans le cadre d'un partenariat associant les services de l'État, l'Assurance maladie, la Mutualité française, le Réseau français des villes santé OMS (Organisation mondiale de la santé), les professionnels (pédiatres, infectiologues, sages-femmes, pharmaciens, etc.) et les collectivités territoriales, de nombreuses actions d'information et de communication sont mises en place. Celles-ci ciblent aussi bien le grand public que les professionnels de santé.

► Un concert pour prévenir les risques auditifs

Dans le cadre de sa campagne de prévention sur les risques auditifs liés à la musique amplifiée, initiée en octobre, l'INPES mobilise aussi les artistes. Ainsi, Amine, Eklips, Magic System, Marc Antoine, Tecktonik ou encore Zaho se sont produits le 15 décembre, lors d'un concert de sensibilisation organisé par l'Institut. À cette occasion, des messages préventifs ont été enregistrés par les artistes et diffusés sur les radios musicales. Objectif : donner la parole à des personnalités bénéficiant d'une bonne image auprès des jeunes, afin de renforcer les messages de la campagne.

- [La campagne de sensibilisation](#)

► France-Québec : des échanges solides

L'INPES a participé très activement aux 12^e Journées annuelles de santé publique, à Québec. L'Institut était impliqué dans quatre ateliers – dont deux qu'il coordonnait : *Rôles et limites de la communication en santé publique comme stratégie pour réduire les inégalités sociales de santé : le cas de la nutrition* ; *Les bases de données de bonnes pratiques : un outil d'appui aux acteurs de la santé publique et de la promotion de la santé* ; *Inégalités sociales et santé mentale : où est l'espoir de changement ?* ; *Comment les pratiques en milieu scolaire agissent-elles au regard des inégalités sociales de santé ? Regard sur trois continents*. Les échanges entre l'INPES et l'Institut national de santé publique du Québec ont permis la venue d'une délégation de dix personnes de l'Institut, ainsi que la tenue d'un stand institutionnel. Ces Journées ont également été l'occasion de clore le projet de coopération France-Québec, déposé à la 61^e Commission permanente, en présence du Consulat général de France à Québec, et du ministère des Relations internationales québécois.

- [Les Journées annuelles de santé publique 2008](#)

► Formation des intervenants de l'aide alimentaire

Le 5 décembre 2008, l'INPES a lancé un appel d'offres européen pour l'extension du dispositif de formation et d'accompagnement méthodologique des intervenants de l'aide alimentaire dans six nouvelles régions. La date de remise des offres est fixée au 6 février 2009.

- [L'avis d'appel d'offres européen](#)

AGENDA

→ LE 23 JANVIER

2^e colloque Prévention et gestion de la crise pandémique sanitaire-économique-sociale, organisé par le Centre de lobbying d'étude et de formation, à Nice.

→ LE 30 JANVIER

49^e journée annuelle de nutrition et de diététique organisée par l'Hôtel Dieu-Université Paris VI et l'Institut Benjamin Delessert, à Paris.

→ LE 6 FÉVRIER

Congrès Santé-Éducation Paris 2009 organisé par l'association Diabète éducation de langue française, en partenariat avec

l'Association de langue française pour l'étude du diabète et des maladies métaboliques, l'Association française des diabétiques et l'Association des jeunes diabétiques, à Paris.

→ LES 2 ET 3 AVRIL

Journées de la prévention 2009 organisées par l'INPES, à Paris. Inscriptions en ligne à partir du 2 février.

→ LES 28 ET 29 MAI

Colloque thématique de l'Association des épidémiologistes de langue française, Épidémiologie sociale et inégalités de santé, à Toulouse.

→ DU 24 AU 26 JUIN

5^e congrès de psychologie de la santé de langue française

Comportements de santé et facteurs de risques individuels et collectifs, organisé par l'Association francophone de psychologie de la santé, à Rennes.

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Les jeunes et l'alcool



Le n° 398 de *La Santé de l'homme* est consacré à la consommation d'alcool chez les jeunes.

Après un rappel de données issues d'enquêtes sur la fréquence de consommation et les ivresses chez les adolescents et les jeunes adultes, l'attention est portée sur les nouveaux modes de consommation et le contexte

dans lequel ils s'installent. Alain Rigaud, psychiatre addictologue, Claudine Perez-Diaz, sociologue, et Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue, analysent le rapport des jeunes avec l'alcool : passage de l'enfance à l'âge adulte, rupture du lien avec la famille, champ d'expérimentation, rituel festif dont l'ivresse est le point d'acmé, etc. Le magazine évoque aussi les stratégies marketing des producteurs d'alcool et rappelle la législation en vigueur. Héléne David, directrice du centre Émergence, pose les principes de base de toute action de prévention et d'éducation pour la santé dans ce domaine, tandis que Philippe Jeammet souligne le rôle primordial des parents. Au sommaire également de ce dossier : cinq interventions conduites en région et des programmes menés aux Pays-Bas, en Allemagne et au Québec.

Alcool actualités

Au sommaire du n° 42 : *l'Atlas régional des consommations d'alcool*, une étude consacrée aux connaissances des Français sur l'alcool, les effets de la consommation sur le système reproductif féminin, etc.

Tabac actualités

Le n° 92 aborde le risque de dépendance chez les enfants victimes de tabagisme passif, la difficulté du sevrage chez les adolescents ou encore la 11^e édition de la campagne « Jamais la première cigarette ».

Éducation du patient

L'ouvrage *Former à l'éducation du patient : quelles compétences ?* évoque les compétences essentielles aux acteurs de l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Il rappelle aussi la nécessité de développer des savoir-faire sur les plans pédagogique et méthodologique. Enfin, il s'interroge sur la reconnaissance et la professionnalisation de l'ETP.

RÉÉDITIONS

Questions d'ado

Destinée aux 15-18 ans, la brochure *Questions d'ados* aborde l'amour, le corps, la sexualité, la contraception, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles, le sida ou encore les préservatifs. De nombreux numéros et sites utiles émaillent le document.

équilibres

Édition : INPES

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 - www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro
Lucette Barthélémy, Carolina Belomo,
Jennifer Davies, Stéphanie Durand, Annick
Fayard, Annick Gardies, Catherine Gerhart,
Juliette Guillemont, Christine Jestin,
Emmanuelle Le Lay, Nathalie Lydié,
Marie-José Moquet, Sophie Sabin,
Fabienne Thomas, Manuela Verdol

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : jeanclaclac / Fotolia.com

Dépôt légal : janvier 2009

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

Pour commander les documents
de l'INPES : edif@inpes.sante.fr

inpes
www.inpes.sante.fr